

REPUBLICQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DE LA FAMILLE
ET DES ORGANISATIONS FEMININES

2936

campagne d'économie d'énergie

Termes de référence des superviseurs des sessions régionales de formation

Du __ au __ septembre 2011

Août 2011

I- Contexte et Justification

Dans le cadre de la campagne d'économie d'énergie menée conjointement par les ministères de l'Energie et celui en charge de la famille et des organisations féminines, des activités de sensibilisation, d'information et de communication de proximité individuel, familial et communautaire seront menées simultanément sur l'ensemble du territoire national.

Le lancement d'une telle opération suppose l'organisation, dans les régions, de sessions de formation à l'endroit de tous les participants potentiels que sont les acteurs porteurs de dynamiques communautaires (APDC), les organisations de femmes (O.F), les badiénou Gokh, etc.

Le but visé à travers ces sessions est de faire de ces personnels les réceptacles et vecteurs de la politique d'économie de l'énergie par la sensibilisation, d'abord et par la mise en place des lampes à base consommation (LBC) en échange des lampes à incandescence.

A cet effet, pour un souci d'harmonisation des techniques et procédures mais aussi de meilleure coordination des activités au niveau national, certains personnels cadres du Département seront désignés pour superviser les sessions régionales.

II-Mission du Superviseur

Chaque superviseur aura pour mission de

- présenter et partager la vision des deux ministères telle que contenue dans la protocole d'entente et de partenariat, les objectifs et les résultats attendus de la session avec les membres de la Plateforme opérationnelle technique et aux formateurs identifiés au niveau local pour une meilleure compréhension de la campagne nationale d'économie d'énergie ;
- superviser la session de formation et au besoin y intervenir pour renforcer la qualité de la session ;
- appuyer, au besoin, les membres de la plateforme sur les modalités pratiques du déroulement de la session ;

III- Rappel des objectifs des sessions

Les objectifs de l'atelier s'articulent autour de :

- 1- Expliquer et partager avec les participants la vision des deux ministères tel que contenue dans le protocole d'entente et de partenariat ;
- 2- harmoniser les expériences des acteurs en matière de sensibilisation, d'information et de communication de proximité et les adapter au contexte;
- 3- Initier les distributeurs aux techniques et procédures de démontage/montage des lampes ;
- 4- renforcer les capacités des acteurs en vue d'optimiser leur efficacité sur le terrain ;

IV- Résultats attendus des sessions

1. La vision de deux départements signataires du protocole d'entente et de partenariat est partagée et bien comprise par les acteurs ;
2. Les expériences des acteurs sont harmonisées et adaptées au contexte ;
3. Les acteurs sont dotés d'outils efficaces et pertinents appropriés pour une bonne campagne d'économie d'énergie.
4. Les capacités des acteurs sont renforcées ;

V - Contenu de la formation

La formation se déroulera en deux ateliers. Un premier atelier réservé aux APDC et autres acteurs formés à la distribution/échange des lampes et un second destiné à former, harmoniser les expériences des OF, des badiéno GOKH et autres participants en matière de communication de proximité adaptée au contexte.

VI - Profil du formateur

Les Formateurs qui seront choisis doivent disposer des qualités requises pour un bon formateur en ayant le profil suivant :

- ❑ être un bon animateur ;
- ❑ être posé et clairvoyant,
- ❑ être disponible ;
- ❑ savoir définir les objectifs de formation ;
- ❑ être en mesure de donner des explications claires nettes et précises aux participants et participantes sur les enjeux et tec
- ❑ maîtriser les techniques de démontage/montage des lampes LBC/LAI,;
- ❑ déterminer les méthodes et techniques de formation les plus adaptées,
- ❑ savoir impulser et gérer une dynamique de groupe

A priori, les coordinateurs régionaux en exercice et membres des plateformes techniques opérationnelles sont ciblés. Cependant, compte tenu des obligations de résultats, l'expertise d'agents de la SENELEC au niveau local peut être sollicitée. *est requise*

VII – METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Elle sera axée sur le cycle d'apprentissage expérientiel avec comme supports à utiliser :

- ❑ travaux de groupe
- ❑ brainstorming
- ❑ discussion et échanges en plénière et dans de petits groupes
- ❑ études de cas
- ❑ exercice de mise en situation